

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le treize septembre à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Bollène, régulièrement convoqué par courrier du 7 septembre 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire sous la présidence de M. Anthony ZILIO,

Secrétaire de séance : Mme Laurence DESFONDS-FARJON

M. ZILIO	M. BERBIGUIER	M. MICHEL
M. VIGLI	M. GABRIEL	Mme FOURNIER
Mme DESFONDS-FARJON	Mme PAGES	Mme CALERO
M. MARECHAL	Mme JOUVE-LAVOLE	M. DUMAS
Mme ARNAUD	Mme ROUBY	Mme HENON
M. BLANC	Mme AMALLOU	
Mme GUTIEREZ	M. MARROSU	
M. AUZAS	Mme BLACHIER-BAIARDI	
Mme BOUCLET	M. RAOUX	
M. SAEZ	M. MORAND	
M. RACAMIER	Mme BOMPARD	
Mme AUTRAN-BLANC	M. MALAPERT	

Représenté(es) :

Mme DAVID-GITTON
M. BERNE
M. LORANDIN

par M. SAEZ
par Mme ARNAUD
par M. ZILIO

Absent(e) : Mme BOUCHE

QUESTION N° 1 – ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Il est proposé à l'Assemblée :

- de nommer Mme DESFONDS-FARJON, Secrétaire de Séance.

A l'Unanimité des membres présents, le vote a lieu à main levée.

Question adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés

Abstention(s) : M. RAOUX, M. MORAND, Mme BOMPARD, M. MALAPERT, M. MICHEL, Mme FOURNIER, Mme CALERO, M. DUMAS

QUESTION N° 2 – CONSEIL MUNICIPAL - INSTALLATION DE MME HENON

Il est proposé à l'Assemblée de prendre acte :

- de l'installation, en qualité de Conseillère Municipale, de Mme Delphine HENON, suivante sur la liste « Rassembler Bollène » lors des dernières élections municipales.

Prend acte.

QUESTION N° 3 – SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2021 - PROCES-VERBAL - APPROBATION

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'approuver le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 5 juillet 2021.

Question adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés

Abstention(s) : M. RAOUX, M. MORAND, Mme BOMPARD, M. MALAPERT, M. MICHEL, Mme FOURNIER, Mme CALERO, M. DUMAS

QUESTION N° 4 – CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR - RAPPORT D'OBSERVATIONS DEFINITIVE SUR LES COMPTES ET LA GESTION DU SYNDICAT R.A.O.

La séance est suspendue 5 minutes, dans l'attente de l'arrivée de M. Rossin, Vice-Président du syndicat R.A.O.

Il est proposé à l'Assemblée de prendre acte :

- de la communication du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes (C.R.C.) Provence-Alpes-Côte d'Azur concernant le contrôle des comptes et de la gestion du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région Rhône Aygues Ouvèze sur les exercices 2013 et suivants,

- de la tenue du débat portant sur ledit rapport.

Prend acte.

QUESTION N° 5 – DENOMINATION - EQUIPEMENT PUBLIC

Il est proposé à l'Assemblée :

- de donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- de procéder à la dénomination précitée.

Les frais d'acquisition et de pose des panneaux seront à la charge de la Commune.

Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours, aux nature et fonction prévues à cet effet.

- d'autoriser le Maire à notifier cette décision aux administrations et services publics concernés,
- d'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés

Abstention(s) : M. RAOUX, M. MORAND, Mme BOMPARD, M. MICHEL, Mme FOURNIER, Mme CALERO, M. DUMAS

QUESTION N° 6 – ACQUISITION PROPRIETE DE L'HOTEL CAMPANILE - PARTIE PARCELLES SECTION AT N° 8 ET N° 9 - CHEMIN DE LA LEVADE

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'acquérir, pour un montant de 10 € le m², une partie des parcelles cadastrées section AT n° 8 et n° 9, situées chemin de la Levade, impactée par l'emprise de l'emplacement réservé n° 49 du P.L.U. portant sur l'élargissement de cette voie, d'une superficie totale d'environ 30 m² (à déterminer par document d'arpentage), appartenant à l'hôtel Campanile, représenté par Mme Corinne HAMIDA, Directrice.

Les frais relatifs à la rédaction de l'acte notarié seront à la charge de la commune.

Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet.

- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer l'acte authentique à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés

QUESTION N° 7 – CLASSEMENT DE BIENS PRIVES DE LA COMMUNE DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Il est proposé à l'Assemblée :

- de donner son accord sur les propositions du Rapporteur,

- de procéder aux classements précités,

- d'autoriser le Maire à notifier cette décision aux administrations et services publics concernés,

- d'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés

QUESTION N° 8 – MODIFICATION TABLEAU THEORIQUE DES EFFECTIFS

Il est proposé à l'Assemblée :

- de donner son accord sur les propositions du Rapporteur,

Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet.

- de modifier le tableau des effectifs en conséquence,

- d'approuver le tableau des effectifs modifié ci-annexé.

- d'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés

Abstention(s) : M. RAOUX, M. MORAND, Mme BOMPARD, M. MICHEL, Mme FOURNIER, Mme CALERO, M. DUMAS

QUESTION N° 9 – CHARGE DE MISSION DEMOCRATIE PARTICIPATIVE - POSTE NON PERMANENT A POURVOIR DANS LE CADRE D'UN CONTRAT DE PROJET

Il est proposé à l'Assemblée :

- de donner son accord sur les propositions du Rapporteur.

Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet.

- d'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés

Abstention(s) : M. RAOUX, M. MORAND, Mme BOMPARD, M. MICHEL, Mme FOURNIER, Mme CALERO, M. DUMAS

QUESTION N° 10 – PERSONNEL - RECOURS AU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Il est proposé à l'Assemblée :

- de recourir au contrat d'apprentissage,
- d'autoriser le Maire à exécuter toutes les démarches nécessaires au recrutement d'apprenti(s) conformément au tableau suivant :

Service d'accueil de l'apprenti	Fonctions de l'apprenti	Diplôme ou titre préparé par l'apprenti	Durée de la formation
BÂTIMENT	Peintre	CAP/BEP/BACPRO/ BP/BTS	1 à 3 ans selon le diplôme
BÂTIMENT	Serrurier	CAP/BEP/BACPRO/ BP/BTS	1 à 3 ans selon le diplôme
BÂTIMENT	Plombier	CAP/BEP/BACPRO/ BP/BTS	1 à 3 ans selon le diplôme
BÂTIMENT	Maçon	CAP/BEP/BACPRO/ BP/BTS	1 à 3 ans selon le diplôme
BÂTIMENT	Mécanicien	CAP/BEP/BACPRO/ BP/BTS	1 à 3 ans selon le diplôme
CADRE DE VIE	Aménagement et entretien des espaces verts	CAP/BEP/BACPRO/ BP/BTS	1 à 3 ans selon le diplôme
COMMUNICATION	Chargé de communication/graphiste/infographiste	CAP/BAC/BAC PRO/ BTS	1 à 5 ans selon le diplôme

Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet.

- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dispositif et notamment les contrats d'apprentissage ainsi que les conventions conclues avec les Centres de Formation d'Apprentis (C.F.A.).

question adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés

QUESTION N° 11 – PERSONNEL - VACATIONS POUR ÉTUDES SURVEILLÉES A COMPTE DE SEPTEMBRE 2021

Il est proposé à l'Assemblée :

- de donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- de recourir à du personnel vacataire dans le cadre des études surveillées aux conditions énoncées ci-dessus.

Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet.

- d'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés

QUESTION N° 12 – PERSONNEL - MODALITES DE DECOMPTE DU TEMPS DE TRAVAIL DES AGENT PENDANT LES SEJOURS JEUNESSE

Il est proposé à l'Assemblée :

- de donner son accord sur les propositions du Rapporteur.

Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet.

- d'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés

QUESTION N° 13 – MISE A DISPOSITION DE LOCAUX ET D'EQUIPEMENTS COMMUNAUX - CONVENTION ENTRE LA VILLE DE BOLLENE ET L'ASSOCIATION AIDE ET INTERVENTION A DOMICILE (A.I.D.) - ADOPTION

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'adopter la convention de mise à disposition, à titre gracieux, de locaux et de matériel de l'Espace de Vie Sociale (E.V.S.) à passer avec l'Association Aide et Intervention Sociale à Domicile (A.I.D.), aux conditions énoncées ci-dessus par le Rapporteur,

- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer la convention à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés

QUESTION N° 14 – RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (S.P.A.N.C.) - COMMUNAUTE DE COMMUNES RHONE LEZ PROVENCE (C.C.R.L.P.) - ANNÉE 2020 - INFORMATION

Il est proposé à l'Assemblée de prendre acte :

- du rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du Service Public de l'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C.), adopté par la communauté de communes Rhône Lez Provence (C.C.R.L.P.), ci-annexé.

Prend acte.

QUESTION N° 15 – CHARTE DE LA VIE ASSOCIATIVE - MODIFICATIONS

Il est proposé à l'Assemblée :

- de donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- d'approuver la nouvelle charte de la vie associative,
- d'autoriser le Maire à signer la nouvelle charte et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés

QUESTION N° 16 – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE - EXERCICE 2021

Il est proposé à l'Assemblée :

- de donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- de voter une subvention exceptionnelle pour l'association « F.N.A.C.A. » d'un montant total de 612 € pour l'exercice 2021.

Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet.

- d'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés

Abstention(s) : M. MALAPERT

QUESTION N° 17 – ORCHESTRE DE LA REUSSITE - AVENANT N° 1 A LA CONVENTION APPROUVEE LE 15 JUIN 2020 ENTRE LE COLLEGE PAUL ELUARD ET LA VILLE DE BOLLENE - ADOPTION

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'adopter l'avenant n° 1, à la convention approuvée le 15 juin 2020 et relative à l'« Orchestre de la Réussite » du collège Paul Eluard, portant sur les nouvelles modalités d'inscription des élèves dudit Orchestre au Conservatoire à passer avec le collège Paul Eluard,
- d'autoriser monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés

Abstention(s) : M. RAOUX, M. MORAND, Mme BOMPARD, M. MICHEL, Mme FOURNIER, Mme CALERO, M. DUMAS

**QUESTION N° 18 – STERILISATION ET IDENTIFICATION DES CHATS ERRANTS - CONVENTION VILLE DE BOLLENE /
FONDATION 30 MILLIONS D'AMIS - ADOPTION**

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'adopter la convention à passer avec la Fondation 30 Millions d'Amis en vue de la stérilisation et de l'identification des chats errants sur la ville de Bollène aux conditions énoncées ci-dessus par le Rapporteur.

Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet.

- d'autoriser le Maire à signer la convention à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés

**QUESTION N° 19 – STERILISATION ET IDENTIFICATION DES CHATS ERRANTS - CONVENTIONS VILLE DE BOLLENE /
CABINET VETERINAIRE AERIA ET CLINIQUE VETERINAIRE DE L'ECLUSE - ADOPTION**

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'adopter les conventions à passer d'une part avec le cabinet vétérinaire AERIA et d'autre part avec la clinique vétérinaire de l'Ecluse en vue de la stérilisation et de l'identification des chats errants sur la ville de Bollène aux conditions énoncées ci-dessus par le Rapporteur.

Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet.

- d'autoriser le Maire à signer les conventions à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés

**QUESTION N° 20 – UTILISATION DES SYSTEMES DE CHAUFFAGE ET D'ELECTRICITE DU GROUPE SCOLAIRE CURIE -
CONVENTION VILLE DE BOLLENE / COMMUNAUTE DE COMMUNES RHONE LEZ PROVENCE (C.C.R.L.P.) -
RENOUVELLEMENT - ADOPTION**

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'adopter une convention à passer avec la communauté de communes Rhône Lez Provence (C.C.R.L.P.) portant sur la refacturation par la C.C.R.L.P. à la commune de Bollène des consommations d'électricité et de chauffage des locaux communaux raccordés sur les réseaux du groupe scolaire Curie.

Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet.

- d'autoriser le Maire à signer la convention à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés

QUESTION N° 21 – MOTION - SOUTIEN A LA FEDERATION NATIONALE DES COMMUNES FORESTIERES

Il est proposé à l'Assemblée :

- de donner son accord sur les propositions du Rapporteur,

- d'adopter la motion proposée ci-dessus relative au soutien à la Fédération nationale des Communes forestières,

- d'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés

QUESTION N° 22 – MOTION - SOUTIEN AU STATUT DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

Il est proposé à l'Assemblée :

- de donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- d'adopter la motion proposée ci-dessus relative au soutien au statut des Sapeurs-Pompiers Volontaires,
- d'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés

QUESTION N° 23 – MOTION - SOUTIEN A LA FILIERE LAVANDICOLE

Il est proposé à l'Assemblée :

- de donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- d'adopter la motion proposée ci-dessus relative au soutien à la filière LAVANDICOLE,
- d'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés
